

Un bilan carbone proposé aux jeunes installés

Le crédit carbone fait son apparition dans le secteur agricole et aujourd'hui, un agriculteur peut obtenir une rémunération financière pour la réduction de l'empreinte carbone de son exploitation. Dans le cadre du Plan de relance, une enveloppe de 10 M€ est prévue pour la réalisation de diagnostics dans les exploitations des jeunes agriculteurs, à partir du deuxième trimestre de 2021.

Le public cible :

Les Jeunes agriculteurs qui disposent d'un plan d'entreprise et installés depuis moins de 5 ans.

Accompagnement :

Cet accompagnement doit être réalisé par un organisme ayant des conseillers formés à la réalisation d'un diagnostic CAP2ER. Il est destiné aux jeunes agriculteurs et lié avec leur projet d'entreprise.

La Chambre d'agriculture du Gers vous accompagne dans la mise en place et le suivi de ce projet.

Quelles plus-values pour les éleveurs ?

Au-delà de l'enjeu gaz à effet de serre, les moyens analysés et mis œuvre ont également un impact économique direct pour l'éleveur, en lien avec le niveau de performance zootechnique, et agronomique du troupeau.

Le diagnostic carbone permet de communiquer positivement sur vos engagements et vos

pratiques.

Il permet de valoriser l'exploitation en mettant en avant ses atouts environnementaux dans une approche globale du rôle de l'agriculture pour le milieu environnant.

Il vous permet d'être rémunéré pour la réduction de vos émissions de gaz à effet de serre.

Contact : Chambre d'agriculture du Gers

- Agence Armagnac-Adour - Tél. 05.62.61.77.60
- Agence Auch-Astarac - Tél. 05.62.61.77.13
- Agence Portes de Gascogne - Tél. 05.62.61.77.42



Déroulement de l'action

- Réalisez un diagnostic initial et bénéficiez d'une aide financière pour sa réalisation (90 % du coût)

L'empreinte carbone est exprimée en kg d'équivalent CO2 ramené au kg de viande produit.

Le diagnostic permet de positionner l'exploitation par rapport à des références et de faire émerger des marges de progrès et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

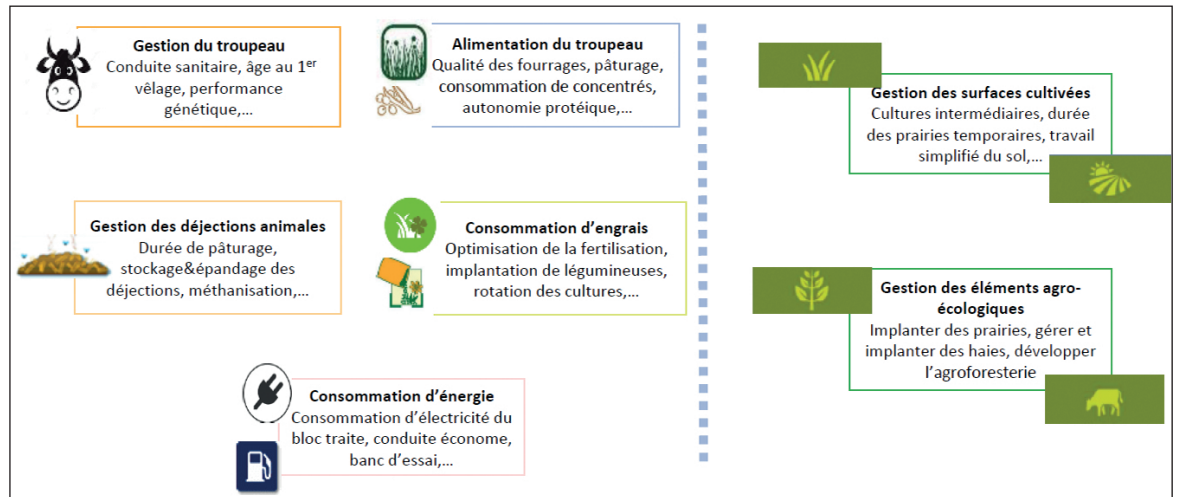


- Un plan d'action personnalisé est mis en place pour les années à venir

Evaluer les différents leviers à actionner sur l'exploitation afin de simuler les gains environnementaux possibles ainsi que leurs incidences économiques.

Cette réduction des gaz à effet de serre peut être réalisée via l'amélioration de la capacité de stockage de carbone (implantation de prairies, allongement de

leur durée de rotation...) et de la diminution des émissions de carbone (gestion du troupeau, alimentation, fertilisation, production de viande...)



Emission de GES | Séquestration du carbone

- Une prime pour les élevages qui ont choisi d'accéder au marché du crédit carbone

Par le biais d'un nouveau diagnostic CAP2ER, dit de fin de projet, on calcule le nombre de

tonnes de GES (équivalent kg CO2) économisé durant les 5 années précédentes avec une rétri-

bution financière proportionnelle au résultat (pas de pénalité s'il n'y a pas de progrès).

La démarche France Carbone Agri

